

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE CINTEGABELLE**

Envoyé en préfecture le 02/09/2022 à 14h07
Reçu en préfecture le 02/09/2022
Affiché le 05/09/2022
ID : 031-213101454-20220829-2022_07_07-DE



Objet : DEMANDE D'ADHESION DE MAURESSAC AU SIASC

Date de la convocation : 23/08/2022

L'an deux mille Vingt-deux, le vingt-neuf août à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Mr Sébastien VINCINI, Maire.

Présents : VINCINI Sébastien, COURBIERES Monique, CLANET Martine, LEQUEUX Pierre, NEMETH Lise, FALGA Corinne, LOURDE André, REMY Jean-Louis, LE TUMELIN Didier, VAZQUEZ Corinne, POUIL Marie-Christine, M. DEGUITRE Jérémy, Mme LEGER Aurore, Mme PELISSIER Jennifer, Mme CHADROU Sylvie, M. FOU DI Kamel, MISTOU Sabine ;

Excusés : M. DAUVERGNE Joël, M. PONS Romain

Absent : M. BLANC Loïc

Procurations: SALVAYRE André à André LOURDE, Mme ALAUZY Gisèle à Monique COURBIERES, Mme GABBERO Laury à Pierre LEQUEUX

Secrétaire : Mme Lise NEMETH

Monsieur le Président a ouvert la séance.

M. le Maire informe le Conseil que MAURESSAC a demandé à adhérer au SIASC. Cette adhésion a été entérinée par délibération du SIASC le 28 juin 2022.

Les communes déjà adhérentes doivent se prononcer sur cette adhésion.

LE CONSEIL

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité Mme CLANET et Mme VAZQUEZ faisant partie du bureau du SIASC ne participeront pas au vote

➤ **DONNE** un avis favorable à l'adhésion de la commune de MAURESSAC au SIASC.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme.

Elus	23
Présents	17
Votants	18
Exclus	0

Le Maire,
Sébastien VINCINI